



SARL GB
4 rue Charles Aurouze
05000 GAP
04.92.51.34.97
zigzagaurouze@autoecole-zigzag.fr

agrément n° : E 02 005 00 210
N° de déclaration d'activité : 93050082305
Code NAF : 8553Z
Siret : 517 558 466 00010

Version 2, mise à jour Mars 2025

Programme de formation à la catégorie B du permis de conduire

○ **Objectifs :**

Amener tout élève à la maîtrise des compétences du programme nationale de formation dans le but d'acquérir son permis de conduire de la catégorie B.

○ **Préambule**

Le permis B permet la conduite de :

- *véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,*
- *véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).*

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- *si le PTAC de la remorque est \leq à 750 kg*
- *si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est \leq à 3,5 tonnes*

○ **Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire**

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.



SARL GB
4 rue Charles Aurouze
05000 GAP
04.92.51.34.97
zigzagaurouze@autoecole-zigzag.fr

agrément n° : E 02 005 00 210
N° de déclaration d'activité : 93050082305
Code NAF : 8553Z
Siret : 517 558 466 00010

○ **Les prérequis**

- avoir minimum 17 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

○ **Le public visé**

Tous publics

○ **Lieu de la formation**

Directement dans l'une de nos 7 agences, les adresses sont indiquées sur le site internet.

Contact :

4 rue Charles Aurouze

05000 GAP

téléphone : 04.92.51.37.45

mail : zigzagaurouze@autoecole-zigzag.fr

○ **Modalités et délai d'accès**

- Nous vous accueillerons sur prise de rendez-vous ou directement en agence. Une évaluation préalable fixant un volume de leçons estimé nécessaire est obligatoire avant toute inscription.
- L'inscription avec la complétude du dossier doit être réalisée et déposée au sein de l'auto-école avant le début de la formation.
- L'auto-école se charge des démarches administratives.
- La formation peut débuter dès la signature du contrat ou au 21ème jour.

○ **Durée de la formation :**

- 1 an maximum avant passage de l'examen théorique général et le passage de l'examen du permis de conduire (en pratique un minimum de 20 leçons de conduite est exigées)

○ **Le déroulement de la formation**

- effectuer une évaluation préalable afin de déterminer le nombre de leçons et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours et leçons de **code en salle** ou **en e-learning** sur les thèmes :



SARL GB

4 rue Charles Aurouze

05000 GAP

04.92.51.34.97

zigzagaurouze@autoecole-zigzag.fr

agrément n° : E 02 005 00 210

N° de déclaration d'activité : 93050082305

Code NAF : 8553Z

Siret : 517 558 466 00010

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Equipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

-A la suite vous suivrez une formation pratique comprenant une mise en situation pratique et théorique de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire- Démarrer et s'arrêter- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures- Utiliser la boîte de vitesses- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire- Regarder autour de soi et avertir- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none">- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation- Adapter l'allure aux situations- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité- Tourner à droite et à gauche en agglomération- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none">- Evaluer et maintenir les distances de sécurité- Croiser, dépasser et être dépassé- Passer des virages et conduire en déclivité- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none">- Suivre un itinéraire de manière autonome- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence- Pratiquer l'écoconduite



SARL GB
4 rue Charles Aurouze
05000 GAP
04.92.51.34.97
zigzagaurouze@autoecole-zigzag.fr

agrément n° : E 02 005 00 210
N° de déclaration d'activité : 93050082305
Code NAF : 8553Z
Siret : 517 558 466 00010

○ **Modalités d'évaluations :**

Théorique :

Vous serez évalué sur votre assiduité et votre niveau pour vous présenter dans les meilleures conditions de réussites. Un relevé de vos séances notifiant la date des séances, l'heure et le nombre de bonnes réponses sur chaque test et ainsi généré.

✓ **l'examen théorique général du code de la route,**

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Pour obtenir un résultat favorable il faut avoir un score minimal de 35 bonnes réponses sur les 40 questions de l'examen.

-Pratique :

Vous serez évalué tout au long de votre formation par la validation d'objectifs dans les 4 compétences détaillés ci-dessus et vous aurez la retranscription des observations de chaque enseignant dans votre livret numérique.

✓ **Passage de L'examen pratique du permis de conduire :**

Il est réalisé par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement.

L'épreuve dure 32 minutes.

Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- La présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- L'installation au poste de conduite ;
- Les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- La réalisation d'un test de la vue ;



SARL GB
4 rue Charles Aurouze
05000 GAP
04.92.51.34.97

agrément n° : E 02 005 00 210
 N° de déclaration d'activité : 93050082305
 Code NAF : 8553Z
 Siret : 517 558 466 00010

zigzagaurouze@autoecole-zigzag.fr

- La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- L'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
- **Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique**

L'inspecteur des permis de conduire s'appuie sur une grille d'évaluation comportant les thèmes notés et le nombre de points y afférent.

Les différents points évalués sont répartis en plusieurs catégories :

Connaitre et maîtriser son véhicule, appréhender la route, partager la route avec les autres usagers, autonomie conscience du risque, courtoisie au volant, conduite économique et respectueuse de l'environnement.

Grille d'annotation de l'inspecteur :

0 : la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

1 : la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

2 : la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

3 : la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule (1)								
Connaitre et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Courtoisie au volant								+1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								+1
Total général								

E : Erreur éliminatoire
 Le candidat peut être éliminé dans 2 cas :
 - La sécurité n'est pas assurée.
 - Il commet une infraction :
 • circulation à gauche sur chaussée à double sens,
 • franchissement d'une ligne continue,
 • circulation sur bande d'arrêt d'urgence, ou voie réservée,
 • non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt,
 • circulation en sens interdit.

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

Minimum 20 points sur 31



SARL GB
4 rue Charles Aurouze
05000 GAP
04.92.51.34.97
zigzagaurouze@autoecole-zigzag.fr

agrément n° : E 02 005 00 210
N° de déclaration d'activité : 93050082305
Code NAF : 8553Z
Siret : 517 558 466 00010

A la fin de l'examen :

Un minimum de 20 points est exigé pour obtenir un résultat favorable **SAUF** si une erreur éliminatoire (case E) est observée durant le déroulement de l'épreuve.

○ **Le résultat**

À l'issue de l'épreuve pratique, l'inspecteur n'informe pas le candidat du résultat directement. Passez par la plateforme Rendez-Vous Permis afin de télécharger, vous-même, le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) via le formulaire disponible sur le site de la Sécurité Routière.

- Félicitations ! vous avez réussi

Le document CEPC comportant la mention FAVORABLE est valable 4 mois et constitue votre titre de conduite en attendant la délivrance du permis de conduire définitif.

- Pas de panique ! ça arrive même aux meilleurs

La mention « INSUFFISANT » est indiquée en bas de votre bilan de compétences. Les raisons de votre échec et des pistes d'amélioration sont indiquées dans le document.

Utilisez ces éléments pour vos prochaines leçons, demandez conseil à votre formateur et apprenez à mieux gérer votre stress. Votre auto-école vous représentera à l'examen dans les meilleurs délais possibles.

○ **Moyens et méthodes pédagogiques**

Pour la théorie :

Salle de formation en agence équipée en multimédia, Suivi en ligne et boitiers réponse en agence, Cours en salle avec enseignant, e-learning.

Pour la pratique :

Véhicules légers de la catégorie B à boîte manuelle, tablettes pour les enseignants, livret numérique pour les élèves et simulateur de conduite uniquement sur Gap.



SARL GB

4 rue Charles Aurouze

05000 GAP

04.92.51.34.97

zigzagaurouze@autoecole-zigzag.fr

agrément n° : E 02 005 00 210

N° de déclaration d'activité : 93050082305

Code NAF : 8553Z

Siret : 517 558 466 00010

- **Profils des enseignants**

Tous nos enseignants sont diplômé d'état et sont salariés de l'entreprise

- **Tarifs**

Les prix dépendent des formules proposées, elles sont disponibles en agence et sur le site de l'auto-école.

- **Accessibilité aux personnes handicapées**

La formation n'est pas accessible aux personnes handicapées nous n'avons pas de véhicules adaptés. Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et d'être réorienter vers l'établissement adéquat.

DIVERS

A la fin de votre formation initiale ou en cas d'échec vous avez la possibilité d'opter pour la conduite supervisée.

Avant tout début de formation renseignez-vous sur nos autres formules existantes dont la conduite accompagnée ainsi que le permis en Boite Automatique (véhicule hybride sur Gap).